

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-144 du 11 Juin 1977

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
de l'intérim du Camarade André ATCHADE,
Ministre du Commerce et du Tourisme pour
compter du 10 Juin 1977.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres
du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er -- Pour compter du 10 Juin 1977, le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assure l'intérim du Ministre du
Commerce et du Tourisme, pendant l'absence du Camarade André ATCHADE.

ARTICLE 2 -- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 11 Juin 1977

Pour le Président de la République, Chef de
l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MIA-MCT 6 autres Ministères 13 SGG 4 SPD 2 BN 2 UNB 2
FASJEP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 ICE & ses Sections-DCCT-ONEPI-Gde Chang. 5 JORPB 1.